

# Information sur les manipulations d'ostéopathie

**Dr Bertrand Tamalet Médecine Physique - Traumatologie du sport**

Adresse du site : [www.docvadis.fr/drbertrandtamalet](http://www.docvadis.fr/drbertrandtamalet)

**Vous trouverez dans ce document toutes les informations nécessaires à la compréhension des mécanismes des manipulations, leurs indications et contre-indications, les risques éventuels.**

<b>Notice d'information destinée aux patients</b>
Source <a href="http://www.sofmmoo.com/">http://www.sofmmoo.com/</a>

Votre médecin peut vous proposer un traitement comportant des manipulations vertébrales. Il a reçu pour cela une formation spécifique en Médecine Manuelle Ostéopathie.

## **I - Qu'est-ce qu'une manipulation vertébrale ?**

Il s'agit d'une « mobilisation passive qui tente d'entraîner les éléments d'une articulation ou d'un ensemble d'articulations plus loin que leur jeu habituel, et jusqu'à la limite du jeu anatomique normal. C'est une impulsion brève, sèche et unique qui doit être exécutée à la fin d'un jeu passif normal. Ce mouvement s'accompagne habituellement d'un bruit de craquement ou de claquement. » (Pr. R. Maigne). Les vertèbres manipulées bougent légèrement l'une par rapport à l'autre mais elles reviennent immédiatement à leur position de départ. Il n'y a donc aucune "remise en place". En revanche, l'étirement très sec des muscles périvertébraux, du disque et des articulations intervertébrales est bénéfique. Ces structures

anatomiques interviennent dans la douleur. Il peut résulter de leur étirement une détente musculaire et une meilleure mobilité de votre colonne, donc une amélioration de vos douleurs.

La manipulation que votre médecin vous propose résulte d'un diagnostic déterminé grâce à deux étapes obligatoires :

- La première est celle des questions que l'on vous pose et qui permettent de connaître toutes les affections et les symptômes dont vous souffrez, l'historique de vos douleurs actuelles et l'efficacité des traitements que vous avez eus auparavant.
- La seconde est un examen clinique complet qui comporte un bilan de l'état de vos os, articulations, muscles, etc., un examen neurologique et un examen de votre colonne vertébrale.

La manipulation est précédée et parfois remplacée par des manœuvres de mobilisation. Ces dernières consistent en des mouvements répétés, progressifs et élastiques sans impulsion, auxquelles on peut associer diverses techniques manuelles de contractions, relâchements et étirements des muscles. Une manipulation n'est proposée que pour une souffrance mécanique bénigne d'une articulation.

## **II - Quand est-elle indiquée ?**

Seul un examen médical complet (y compris de votre colonne) permet de savoir si une manipulation vertébrale peut vous améliorer. Par exemple, les douleurs liées à un blocage modéré du jeu vertébral ou à une tension musculaire douloureuse sont de bonnes indications. En revanche, la présence d'une inflammation rend la manipulation peu ou pas efficace. Votre médecin saura choisir le traitement le plus adapté à votre cas.

## **III - Comment se passe un traitement par manipulation ?**

La manipulation est précédée de manœuvres de mobilisation de la colonne (mouvements répétés, progressifs et élastiques, sans impulsion), et de diverses techniques manuelles de contraction, de relâchement, et d'étirement des muscles du dos ou du cou. Ces manœuvres permettent au médecin de s'assurer de la « faisabilité » de la manipulation.

La manipulation en elle-même est une manœuvre indolore. Une ou plusieurs séances peuvent être nécessaires (deux à trois selon les cas). L'indication d'une nouvelle manipulation dépend des résultats de la manipulation précédente et du nouvel examen clinique.

Vous devez signaler à votre médecin des éléments importants

- Si vous avez déjà été manipulé : quand, pourquoi, par qui et avec quels résultats. Mais aussi :

- Un diabète.
- Un ulcère de l'estomac ou du duodénum.
- Une hypertension artérielle.
- Un accident vasculaire cérébral.
- Des vertiges ou des malaises.
- Si vous avez déjà été opéré ou si vous devez l'être.
- Si vous êtes enceinte.
- Tous les traitements que vous prenez (et notamment les anticoagulants).

#### **IV - Quels sont les risques des manipulations ?**

Comme pour les médicaments ou les infiltrations, les manipulations peuvent entraîner des incidents et des accidents.

- **Les incidents passagers se rencontrent dans 20%des cas et ne doivent pas vous inquiéter :**

Une baisse de la capacité à maintenir son corps dans sa position habituelle (diminution du tonus postural). Ce phénomène est accompagné d'une sensation de fatigue qui apparaît au cours des heures suivant la manipulation. Cet état est de courte durée. Une augmentation des douleurs qui vous avaient amené à consulter votre médecin, et qui disparaissent dans les 2 à 3 jours.

- **Les principaux accidents sont extrêmement rares :**

Aggravation des lésions avec des douleurs intolérables (hyperalgie).

Fracture (de côte ou de vertèbre en cas d'ostéoporose majeure).

Sciaticque compliquée de paralysie des muscles de la jambe ou du pied.

Névralgie cervico-brachiale : douleur du bras ou de l'avant-bras et de la main compliquée de paralysie des muscles.

- **Les accidents dramatiques qui sont très rares(environ 1 cas pour un million de manipulation de la colonne cervicale) :**

Tétraplégie ou paraplégie (paralysie des quatre membres ou de deux membres), en particulier en cas de manipulation d'une vertèbre cancéreuse.

Syndrome de la queue de cheval qui entraîne des troubles ou une paralysie des sphincters (1 cas pour plusieurs millions de manipulations de la colonne lombaire).

#### **La majorité de ces accidents plus ou moins rares est la conséquence :**

De l'absence de formation du manipulateur ou de l'exécution de ces manipulations par des personnes qui ne sont pas habilitées à la faire...

D'une manipulation non justifiée par votre maladie.

Du non respect des contre-indications médicales ou techniques.  
De l'absence des règles de prudence élémentaire que comporte un examen clinique.  
De l'absence d'examens complémentaires lorsque cela est nécessaire.  
De l'absence de radiographie pour certains cas.  
De manœuvres forcées ou trop énergiques.

Les accidents sont extrêmement rares si les indications et les contre-indications sont respectées.

## **V - Peut on éviter ces exceptionnels accidents dramatiques ?**

La société scientifique professionnelle à laquelle appartient votre médecin (la **SOFMMOO**) recommande de ne pas utiliser certaines manipulations du cou chez les femmes de moins de 50 ans. Il existe d'autres techniques de traitement manuel, tout aussi efficaces.

## **VI - Que faire après une manipulation ?**

Vous devez en priorité éviter tout mouvement ou tout effort intempestif, et ce sans obligatoirement vous reposer.

Vous devez suivre les conseils de votre médecin qui vous expliquera comment positionner votre corps.

Vous devez noter soigneusement les médicaments pris et surveiller l'évolution de vos douleurs (HORAIRE, DUREE, ENDROIT DU CORPS OU ELLES ONT LIEU...).

Vous devez appeler votre médecin en cas de perte de sensibilité ou de faiblesse musculaire, en cas de vertiges et en cas de troubles visuels.

En cas de doute : appelez votre médecin